

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SOUIS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0303/05/D/MINHDU DU 28 AVRIL 2025 PORTANT ATTRIBUTION
DU MARCHE PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°04064-
25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 16 MAI 2025 POUR L'ACTUALISATION
DES ETUDES TECHNIQUES DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE YAOUNDE LOT 2 : T1 -
NKONGOA - NKOLMEYANG (15,9KM), T2 - NKOLMEYANG - NKOZOA (22,58 KM).
FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICES 2025 ET SUIVANTS.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés
publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de
l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du
décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret
n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code
des marchés publics ;
Vu Le DCE suivant autorisation N°02465-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMT/DMTR/EECA du 14
Avril 2025 ;

Considérant le Procès-Verbal de la séance N°55 du 04 juillet 2025 de la CIPM/MINHDU et la lettre
N°43/L/MINMAP/CCCM-TR/S du 22 juillet 2025 de la CCCM-TR, proposant l'attribution au
BET ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation suscité :

| DCE | Ville | Attributaire | Montants TTC (en F CFA) | Délais d'exécution |
|--|---------|--|---|--|
| Suivant autorisation N°04064-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 16 mai 2025 pour l'actualisation des Etudes techniques de la voie de contournement de Yaoundé lot 2 : T1 – Nkongoa – Nkolmeyang (15,9km), T2 – Nkolmeyang – Nkozoa (22,58 km). Financement : BIP MINHDU – Exercices 2025 et Suivants | Yaoundé | B.E.C LA ROUTIERE SARL Tél. : 222 22 35 64/ 655 35 04 82 | Tranche Ferme : 84 683 003 Tranche Conditionnelle1 : 287 597 332 Tranche Conditionnelle2 387 101 910 Total : 759 382 245 | TF : deux (02) mois TC1 : Cinq (05) mois TC2 : Cinq (05) mois Total : Douze (12) mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le 8 AOÛT 2025

